

S.O.S. ANIMAUX

Malheureusement chaque année, surtout en période estivale, nombre de nos compagnons à quatre pattes sont victimes de la négligence ou de l'ingratitude de leurs dits protecteurs bipèdes. Ces animaux, quand ils ne sont dirigés vers des refuges déjà complets, se retrouvent, égarés sur la voie publique, épuisés par une longue errance et, s'accompagnant (à défaut de maître) de tous les dangers supposés.

Certains sont même récupérés vivants dans des containers d'ordures par les éboueurs. En effet, au mois de juillet dernier, quatre adorables chatons âgés d'un mois environ, ont échappé à une mort assurée grâce à leurs miaulements désespérés qui ont alerté la sensibilité de leurs sauveteurs, lesquels ont remis les rescapés à l'Association Féline de notre village, présidée par Mme FRANZ.

L'occasion m'étant donnée, je veux par ces quelques mots rendre hommage à Mme FRANZ qui, quant à elle, se dépense tout au long de l'année sans compter pour la sauvegarde et le bien-être de nos matous entre autres animaux. Pour des raisons évidentes, sa principale préoccupation réside en la stérilisation des chattes errantes ou abandonnées, n'hésitant pas à parcourir bénévolement les Communes environnantes où elle est appelée afin d'éviter une prolifération indubitable. (Une chatte libre, dès six mois, peut engendrer en moyenne trois portées de quatre chatons par an...!). Les chattes trop souvent peu domestiquées et méfiantes sont capturées avec patience pour être stérilisées et marquées. Elles sont ensuite libérées sur leur lieu de villégiature en toute quiétude.

En conséquence, afin de perpétuer au mieux son action passionnée pour les félins, Mme FRANZ se propose de faire stériliser gratuitement la maman des petits chatons recueillis dans le seul but qu'un tel fait ne se renouvelle pas. Bien sûr, tout anonyme sera préservé et elle attend donc vivement d'être contactée. Son dévouement (connu et reconnu) est tel que l'heure n'est pas aux jugements ou aux beaux discours, mais à la seule solution et action efficace pour une harmonieuse cohabitation entre bipèdes civilisés et responsables et quadrupèdes aimants et non moins respectables.

Au nom de tous nos amis fidèles, soutenons l'Association Féline dans sa direction louable. Pour un meilleur avenir de la gent féline, commençons par penser

stérilisation lors d'une adoption et déjà un énorme pas sera franchi envers la protection animale et, par la même la nôtre puisque tout animal non "contrôlé" est susceptible de véhiculer diverses maladies (zoonoses).

Merci de votre compréhension.

Carol LEDAY

"FELINE" Association de Protection et de Stérilisation des Chats Libres.

Mme Josette FRANZ 83 136 SAINTE-ANASTASIE
Tél. 94.72.29.12.

LIBRES PROPOS - - -

Le stationnement dans le village et plus spécialement Rue Notre Dame qui -c'est heureux- n'a pas été tracée par le Baron HAUSMANN, est toujours une joyeuse épreuve. En effet ce n'est plus un secret, le nombre des places disponibles -même en garant sur les trottoirs et passages protégés- ne correspond plus en rien, à celui des automobiles qui, lui, progresse proportionnellement à la population et à l'air du temps...

L'achèvement avant la fin de l'année de l'aire de stationnement des Ferrages purgera progressivement nos rues étroites de leur encombrement surnuméraire plus encore qu'anarchique.

En l'attente de ces jours meilleurs, le Garde Municipal, armé d'une sagesse que son âge ne lui octroie pas encore d'office, fera preuve d'une juste compréhension qui n'aura d'égale que la bonne volonté et la patience des malheureux conducteurs que nous sommes.

Seuls donc, les cas les plus douloureux comme les récidives les plus impénitentes, devraient bénéficier de nos si populaires et célèbres papillons verts.

SOCIETE VAROISE
PARCS ET JARDINS
ELAGAGE DEBROUSSAILLAGE
CREATION DE JARDINS
AROSAGE AUTOMATIQUE
ENTRETIEN
TEL.94.722992
Ste ANASTASIE

Sainte-Anastasie



BULLETIN MUNICIPAL

SEPTEMBRE 1993

N°49



L'apéritif traditionnel de la St-Just Place de la Gare.

LE MOT DU MAIRE

Pour sa séance de rentrée, le Conseil Municipal ne devait débattre que d'un indigeste dossier administratif.

Mais, sous cette grisaille pré-automnale, des enjeux plus accessibles et propres à enflammer les discussions se sont rapidement révélés.

En fait, après presque cinq années de gestion rigoureuse, était-il possible "sans mettre péril en la demeure" de marquer un répit dans le long rattrapage des tarifs touchant le plus durement les familles ?

Conscient de la pression exercée sur les ménages, le Conseil Municipal unanime a finalement décidé une trêve modératrice et choisi de limiter, autant que faire se pouvait, les répercussions de ces hausses concernant le coût des transports et des repas scolaires.

La bonne santé progressivement retrouvée de nos finances locales permet aujourd'hui cette pause nécessairement prudente.

Mais de cela, je pense qu'il est préférable que nous reparlions prochainement.


Jean-Pierre MORIN

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 3 SEPTEMBRE 1993

ETAIENTS PRESENTS :

MM. CORBIER. ABELLO. DEHAYE. CUENOT. REMY.
RAYNAUD. LALANDEC. BROSSAUD. ISTRIA.
MMES BOCQUET. LAURENT.
Sous la Présidence de Jean-Pierre MORIN.

ETAIENT ABSENTS :

MM. TOSELLO.

TARIF DU PRIX DES REPAS SERVIS AU RESTAURANT SCOLAIRE

La Commune vient de se voir notifier, conformément à la réglementation en vigueur une augmentation du prix des repas servis au restaurant scolaire. Ce prix facturé à la Commune est désormais de 16 F 82 H.T.

Après discussion, il est convenu d'étaler dans le temps cette hausse des prix et de maintenir le prix du repas à un niveau acceptable pour les familles, soit 14 F. Adopté à l'unanimité.

PRIX DES CARTES DE TRANSPORT SCOLAIRE

Nous venons d'être informés que le prix des transports scolaires subira, dès la rentrée une hausse de 4,25 %.
Là encore, compte-tenu du contexte socio-économique actuel et à titre transitoire, il est décidé de ne pas appliquer cette hausse pour la présente année scolaire. Adopté à l'unanimité.

PROPOSITION D'ADHESION A UNE VOCATION "ENVIRONNEMENT-ECOLOGIE-PAYSAGE" FORMULEE PAR LE SIVOM DU PAYS BRIGNOLAIS

Le SIVOM du PAYS BRIGNOLAIS a pris le 24/06/93, une délibération créant une nouvelle vocation qu'il propose aux Communes adhérentes.
Cette vocation pourrait comprendre des activités telles que :
- traitement des ordures ménagères,
- protection de la nature etc...

SURTAXE SUR L'EAU

Après que M. Robert DEHAYE, Adjoint chargé des Finances, ait présenté le bilan provisoire de gestion des chapitres eau et assainissement, il est décidé de reporter à 1994 d'éventuels aménagements des tarifs. D'ores et déjà, la mise en ordre entreprise dès 1990 nous met à l'abri d'augmentations déchirantes.

La mise en place du budget annexe eau et assainissement (M 49) dès le 1er janvier 1994 est donc engagée dans des conditions acceptables pour le consommateur et pour la Commune.

Les tarifs en vigueur sont donc maintenus. Adopté à l'unanimité.

ATTRIBUTION D'UNE PRIME DE FONCTION

AU GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'accorder au Gardien de Police Municipale, une indemnité spéciale de fonction d'un taux maximum de 16 % conformément à l'arrêté ministériel du 29 décembre 1975.

Cette indemnité prendra effet à compter du 1er octobre 1993 et sera prévue au budget communal. Adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, estime qu'il est opportun, compte-tenu notamment de l'élaboration en cours de divers schémas départementaux (déchets ménagers, C.D.C.I. Commission Départementale de Coopération Intercommunale), de surseoir à cette adhésion. Adopté à l'unanimité.

BASKET-BALL

Le Club de Basket de SAINTE-ANASTASIE démontre depuis de longues années déjà son dynamisme.

Constamment soutenue par la Commune, cette association conduit avec persévérance une politique "jeune" que nous ne pouvons qu'apprécier.

Cette année dans la perspective annoncée par le Président BRUZZONE de la création d'une équipe supplémentaire "Cadet" ou "Junior", le Conseil Municipal a décidé de financer l'achat d'un appareil de comptage et d'affichage électronique. Gageons que cette décision satisfera nos jeunes futurs champions et mettra un peu de baume au coeur d'une équipe de dirigeants particulièrement dévoués. Jeunes et parents venez, cette année, rejoindre le Club !

BASKET-BALL REPRISE DES ENTRAINEMENTS A/C DU MERCREDI 8 SEPTEMBRE 1993

Voici les jours pour les équipes :
Cadets, Minimes, Benjamins et Poussins.

Le mardi de 17 H 30 à 18 H 30 :
Minimes et Cadets.

Le mercredi matin de 09 H à 11 H :
Poussins, Poussines et Débutants.

Le mercredi après-midi de 14 H à 15 H 30 :
Benjamins.

Le jeudi de 17 H 30 à 18 H 30 :
Minimes et Cadets.

Le championnat du VAR se déroule le samedi après-midi.

FARFOUILLE

Organisée par les "varois vers les Autres", une grande "farfouille" aura lieu le DIMANCHE 12 OCTOBRE, de 09 heures à 18 heures à la salle polyvalente.

CLUB DE FOOT-BALL

En vue de la constitution d'équipes jeunes Poussins, Benjamins, Minimes, les inscriptions seront prises le mercredi 15 septembre de 14 heures à 18 heures au siège social, le Bar des Amis.



L'enthousiasme communicatif des dirigeants du Club de Basket-Ball.

CLUB DES CIGALES

Nous avons le plaisir de vous informer que les activités reprennent :

- lundi après-midi : peinture sur soie
- mardi après-midi : couture-crochet
- mercredi après-midi : bibliothèque
- jeudi après-midi : émaux

La section photo se réunit les 1er et 3ème mardis du mois à 18 heures.

La section couture envisage de créer une section "PATCHWORK" en novembre. Les personnes intéressées sont priées de contacter Mme NADAL au 94.72.25.59.

Une sortie est prévue, après les vendanges, en octobre. Renseignements au 94.72.20.33.

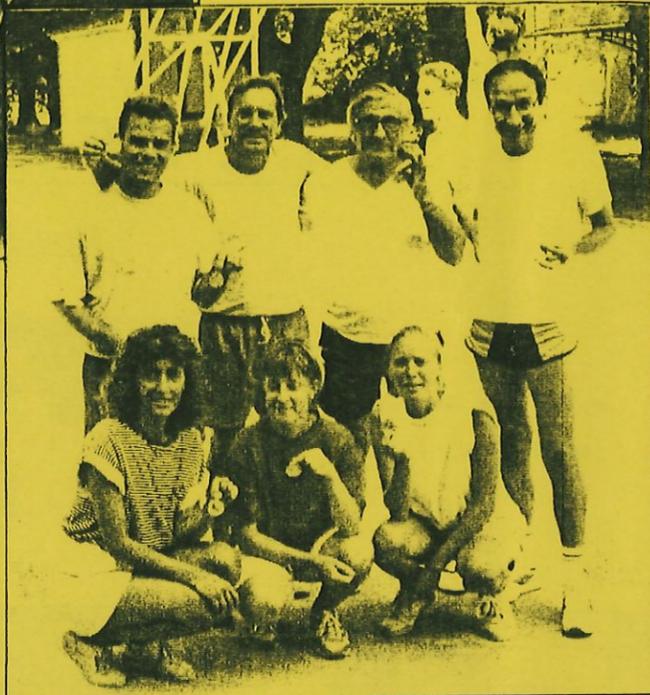
Le Président Jo FADDA

PEINTURE
MICHEL TORRENTE
CHEMIN DE CANDY
Tel. 94 72 22 14



Tournoi de tennis.
La remise de la coupe.

Les vainqueurs du tournoi
de volley-ball



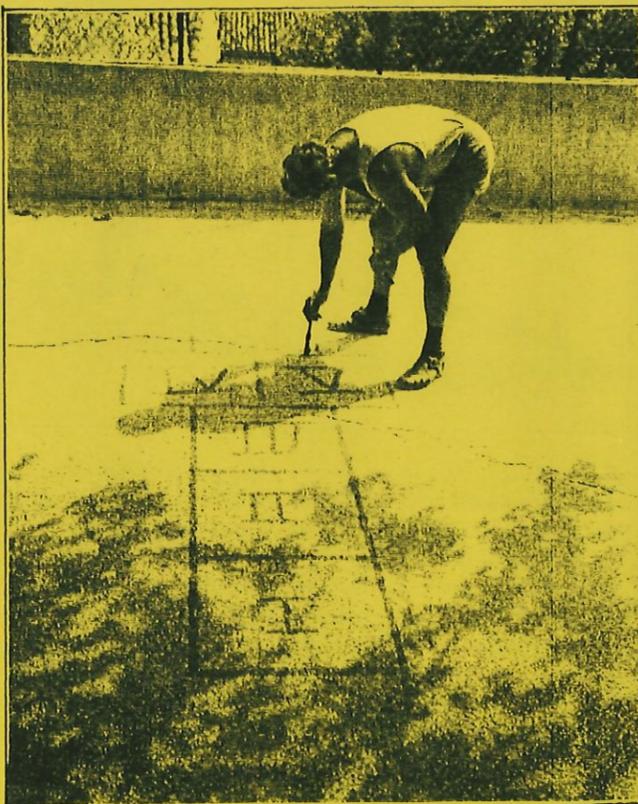
SECOURISME

Le Corps des Sapeurs Pompiers de BRIGNOLES accepterait d'organiser à SAINTE-ANASTASIE, à l'automne ou l'hiver prochain, un stage de secourisme.
Avant de donner suite à cette opportunité, nous souhaiterions connaître le nombre de personnes intéressées. Pour ce faire, les candidats sont invités à s'inscrire à la Mairie, ou auprès de leurs dirigeants associatifs (Randonneurs, Cigales...).

SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Le Comité du Secours Populaire Français de SAINTE-ANASTASIE remercie M. le Maire Jean-Pierre MORIN, M. Robert DEHAYE, ainsi que Mme Marie LAURENT qui nous ont honorés de leur présence à l'occasion du rassemblement des familles d'accueil varoises pour la journée du 25 juillet.
Nous adressons également nos remerciements à la sympathique équipe du service communal ainsi qu'à toutes les personnes qui nous ont aidé chaleureusement dans l'installation et la préparation de cette réception dominicale, laquelle débuta par la dégustation d'une délicieuse anchoïade, unanimement appréciée, préparée par M. Marcel COLIN.
Un grand merci à tous qui nous avez permis de passer une très agréable journée clôturée dans la joie et la bonne humeur par un concours de boules avec petits et grands.

La Secrétaire Adjointe
Carol LEDAY



La marelle n'a pas d'âge !

CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème CLASSE A TEMPS COMPLET

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de créer un poste d'Adjoint Administratif Principal 2ème Classe à temps complet pour les besoins du service.
Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal

décide à l'unanimité la création de ce poste à compter du 1er janvier 1994, déclaré que les crédits nécessaires au règlement de cette dépense seront prévus au budget primitif 1994.

PROJET DE DECENTRALISATION DE LA P.A.I.O DESIGNATION DE DEUX DELEGUES

Le Maire informe le Conseil Municipal du projet de programme du G.P.I. concernant la décentralisation de la P.A.I.O. et de la mise en place d'une mission locale sur chaque Commune.
Un groupe de pilotage devra être formé avec l'accord de principe des Communes. Il est donc nécessaire de désigner deux personnes chargées de représenter la Commune au sein de ce groupement.
Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner Monsieur Jean-Pierre MORIN et Madame Marie LAURENT au sein de ce groupement.

EDIFICE MENACANT RUINE

Par jugement en date du 07/07/1992, le Tribunal Administratif de NICE a autorisé la démolition d'un édifice menaçant ruine, sis Rue des Acacias à SAINTE-ANASTASIE. L'exécution de ce jugement est aujourd'hui possible sous réserve des formes prévues par la loi.
Le Maire expose au Conseil Municipal qu'avant d'engager ces travaux, il serait opportun de déposer une hypothèque conservatoire préservant les intérêts de la Commune.
Dans cette hypothèse, il serait nécessaire de faire appel à un avocat du barreau.
Le Maire propose de confier ce dossier à Maître Isabelle COLOMBANI de BRIGNOLES. Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE CONCERNANT UN ENFANT INSCRIT DANS UNE CLASSE SPECIALISEE A GAREOULT

Le Maire propose d'allouer une subvention exceptionnelle de 493 F à l'Ecole Pierre BROSOLETTTE de GAREOULT. Cette somme serait destinée à financer un séjour scolaire éducatif au profit d'un élève de la Commune. Cet élève, résidant à SAINTE-ANASTASIE,

est inscrit dans une classe de perfectionnement de cet établissement dans le cadre de la loi N°83663 du 22/07/83 (article 23).
Adopté à l'unanimité.

SEJOUR D'IMMIGRES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Le Maire fait savoir au Conseil Municipal qu'il a été amené à appeler l'attention de Monsieur le Sous-Préfet de BRIGNOLES sur la présence à SAINTE-ANASTASIE (Camping de La Vidresse) de demandeurs du statut de réfugiés.
Ces familles ne disposant que de moyens incertains ne manqueront hélas ! pas dans

un proche avenir, de subir de grandes difficultés loin de leur hôte d'accueil (OFPPA).
Le Maire rappelle que la Commune ne possède aucun moyen de pallier les inconvénients prévisibles de séjours précaires et qu'en conséquence, il se propose, en ce domaine, d'appliquer simplement la loi.

CHRONIQUE MUNICIPALE

CONTAINERS A DECHETS MENAGERS

Nous vous remercions de bien vouloir, par simple mesure d'hygiène, emballer vos déchets dans des sacs poubelles.

4 SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

Le 26 sept.....Dr MATHIE (94.59.62.97)
Le 03 oct.....Dr CORBIER (94.72.25.69)
Le 10 oct.....Dr HYBRAM (94.28.33.17)
Le 17 oct.....Dr ASPE (94.48.85.20)
Le 24 oct.....Dr AZUELOS (94.78.32.67)

ASSISTANTE SOCIALE

Mlle STIVALA, Assistante Sociale, sera présente à la Mairie, le premier jeudi de chaque mois, de 10 heures à 12 heures.

CINEMA

En raison des congés payés annuels du personnel "Le Ciné 83" cesse temporairement ses activités jusqu'au 29 septembre. La prochaine séance devrait avoir lieu samedi 2 octobre à 20 H 30. Il ne nous est pas possible, au moment de la publication de ce bulletin, de faire connaître le titre du film. La publicité de cette séance sera faite dès que les affiches nous seront parvenues.

POLICE MUNICIPALE

Pendant les heures ouvrables :
- s'adresser ou téléphoner à la Mairie 94.72.21.19.
En dehors des heures ouvrables et en cas d'urgence :
- téléphoner au 94.72.24.91.

Enfin pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non réponse aux numéros précédents, appelez le 18 (Pompiers), le 17 (Gendarmerie).

INTERVENTION SUR LES RESEaux PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Numéro d'appel : 94.86.34.61.
puis N° donné par répondeur.

BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à SAINTE-ANASTASIE Place de l'Eglise, de 14 heures à 15 heures 30, le mardi 28 septembre 1993.

TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DU 15 JUILLET AU 15 SEPTEMBRE 1993

Parking :

- Epannage et compactage de 840 tonnes de tout-venant sur la totalité de la superficie.
- Préparation du mur de clôture sur le côté nord du parking.
- Pavage de la Place de la Mairie en pavés de pierre reconstituée.
- Construction du muret de délimitation de la Place et renforcement du mur limitrophe du côté est.
- Travaux préparatoires à la construction des escaliers.
- Mise en place de demi-buses pour l'évacuation des eaux de pluie collectées rue Notre Dame et Place de la Mairie vers le canal d'arrosage.
- Installation de 8 lampadaires à deux boules de 50 cm de diamètre.

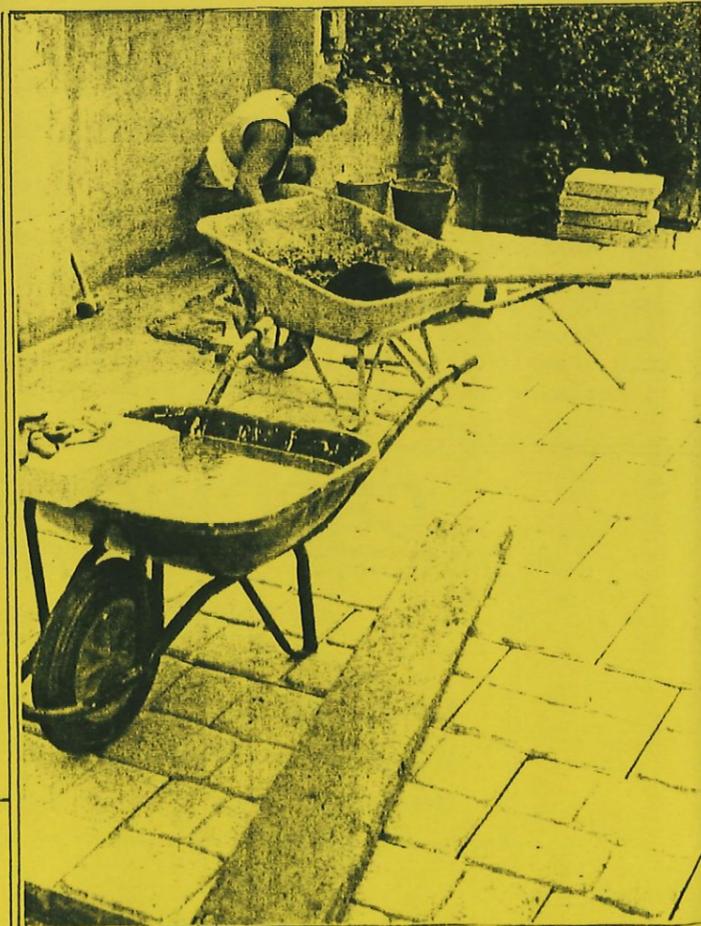
Incendie :

- Vérification des bornes à incendie et du matériel de lutte contre l'incendie.

Arrosage :

- Arrosage fréquent des nouvelles plantations d'arbres à l'aide du camion de premier secours contre l'incendie.

Le pavage de la future Mairie selon la méthode traditionnelle.



REMERCIEMENTS

M. et Mme Rodolphe BRATUM ont été profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et de condoléances qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur fils

Hervé BRATUM

et remercient M. le Maire, le Conseil Municipal, le Personnel Municipal, les Amis

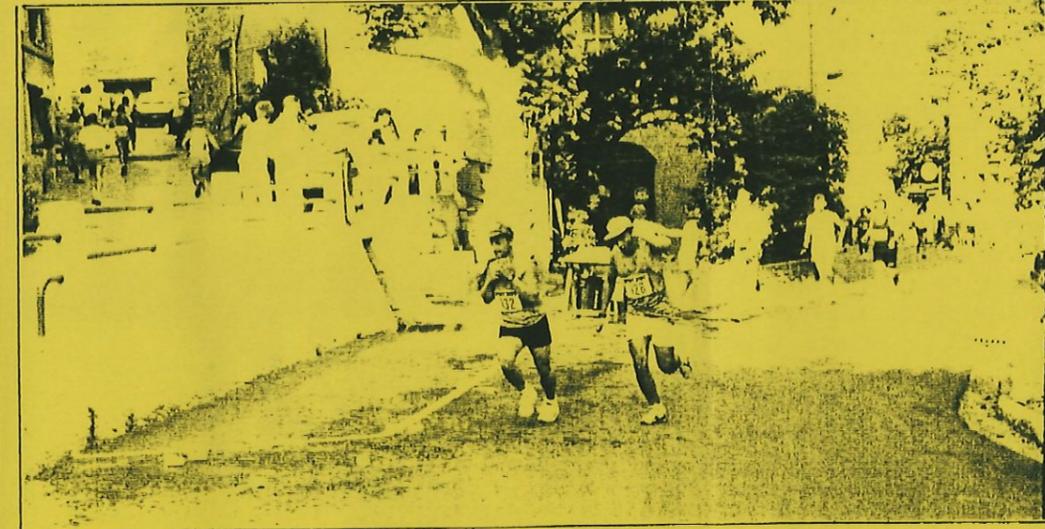
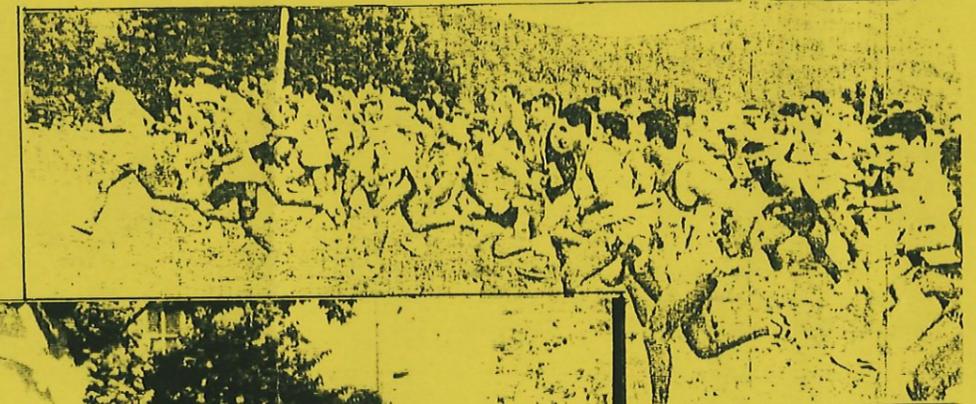
du Quartier des Bréguières, ainsi que toutes les personnes, amis et connaissances, qui se sont associées à leur grande peine et les prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements les plus profonds et émus.

M. et Mme BRATUM

LA VIE ASSOCIATIVE

BOUCLES DE L'ISSOLE

Un départ dense, furieux, impétueux.



L'ardeur ne faiblit toujours pas au début du deuxième tour. Encore 6 Kilomètres

Samedi 17 juillet a eu lieu la 7ème édition des Boucles de l'Issole. Beaucoup de monde et un très grand succès pour les organisateurs.

Des vainqueurs de grande classe : M. Nicolas FLORENT a gagné les Boucles dans le temps record de 34' 17", améliorant le temps de M. NDJISSIPOU, Centre Afrique, de 02' 34" ; second M. Thierry BLANC en 34' 20" et le troisième M. Pascal BARNIER en 36' 53".

La première féminine est Mme Pascale RANUCCI en 39' 20" pulvérisant le record de 1992 de 05' 04".

La course des 5 Km réservée aux Minimes a vu la victoire de Mlle Sèverine BOIHUO dans le temps de 21' 46".

Les organisateurs remercient chaleureusement les bénévoles qui ont bien voulu donner un peu de leur temps pour assurer le succès des Boucles, la Mairie de SAINTE-ANASTASIE, son Maire et tout son personnel pour avoir supporté la charge matérielle avant et après la course, le Docteur CORBIER, l'Infirmière Odile pour leur dévouement; les sponsors qui nous ont permis de boucler notre budget de fonctionnement.

A tous, nous renouvelons nos remerciements et nous vous donnons rendez-vous pour la 8ème édition des Boucles.

Aristide JURAVER

Le mercredi 4 août 1993 à 11 heures, a été célébré par le Maire, le Baptême Républicain de Manon CONTI, née le 24 juillet 1992 à BRIGNOLES.

Nous adressons toutes nos félicitations à M. et Mme CONTI et nos vœux les plus sincères à Manon.

C'est l'occasion de rappeler que le Baptême Civil est apparu pour la première fois en 1790, au lendemain de la grande révolution. Mais ce n'est qu'à partir de 1792 que la Convention reprendra, au nom de la République, certaines institutions religieuses.

La loi du 20 septembre 1792 confiait, en effet aux Mairies la tenue des registres d'Etat Civil. Les registres paroissiaux devinrent ainsi registres communaux, tenus par l'Office de l'Etat Civil.

Enfin, la loi du 20 Prairial de l'An II (mai 1794) instituait légalement le Baptême Républicain qui, au même titre que le Baptême Religieux n'est pas un Acte d'Etat Civil ; il n'a aucun effet juridique et ne donne lieu à aucune inscription sur les Registres d'Etat Civil : un registre spécial est ouvert à cet effet.



Le 19 juillet 1993, Monsieur Patrick JACOLOT-BENESTAN et Mademoiselle Danièle GIORDANENGO ont uni leur destinée à la Mairie et à l'Eglise de FORCALQUEIRET.

C'est ensuite à la salle polyvalente que les jeunes époux et leurs parents ont accueilli leurs amis et invités.

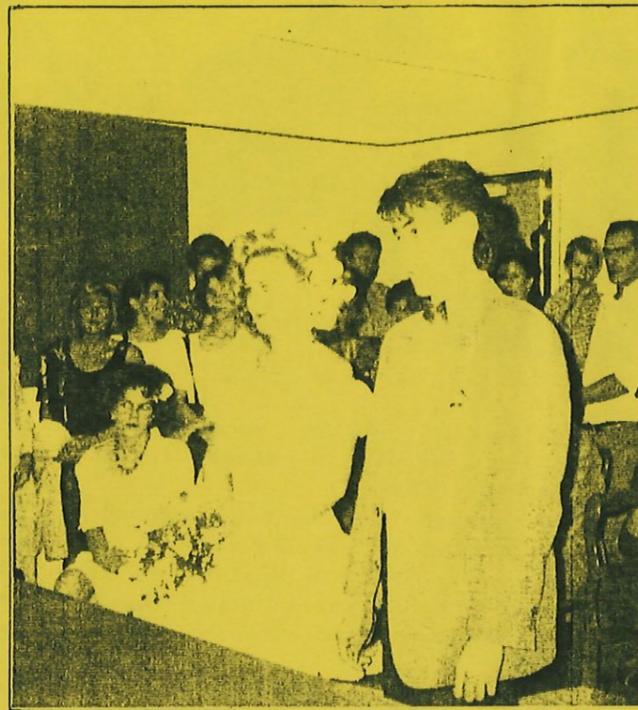
Nous adressons tous nos vœux de bonheur à Patrick et à Danièle et présentons nos très amicales félicitations aux parents bien connus au village, puisque M. Baptiste GIORDANENGO est caviste à la Coopérative et Monsieur René JACOLOT-BENESTAN, retraité de la S.N.C.F., est notre talentueux rédacteur provençal.

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :

- Monsieur FORISSIER Hervé et de Mademoiselle FORNERON Claudine,

- Monsieur FRACCHIA Christophe et de Mademoiselle COLIN Emmanuelle.

Nos félicitations aux parents et tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.



Le samedi 4 septembre a eu lieu à la Mairie, le mariage d'Emmanuelle COLIN et de Christophe FRACCHIA.

A cette cérémonie célébrée par le Maire Jean-Pierre MORIN, assisté de Mme TORRENTE, Secrétaire de Mairie, se pressait une foule nombreuse de parents et d'amis.

Après avoir uni les jeunes époux, le Maire rappelait les liens particuliers d'amitié le liant à la famille d'Emmanuelle et présentait à Emmanuelle et à Christophe tous ses vœux de bonheur.

NAISSANCE

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Charlotte LOUYS, née le 1 septembre.

Nous présentons aux parents toutes nos félicitations.

DECES

Nous avons le regret de vous informer du décès de :

-Monsieur BRATUM Hervé, décédé le 22 juillet 1993,

-Madame SABATIER Victoria Veuve BARALE, décédée le 13 août 1993,

Nous présentons aux deux familles nos très sincères condoléances.



Le nouveau dortoir
l'école maternelle.
Lequel sera en haut?
Lequel sera en bas?

Ecoles : Préparation de la rentrée :

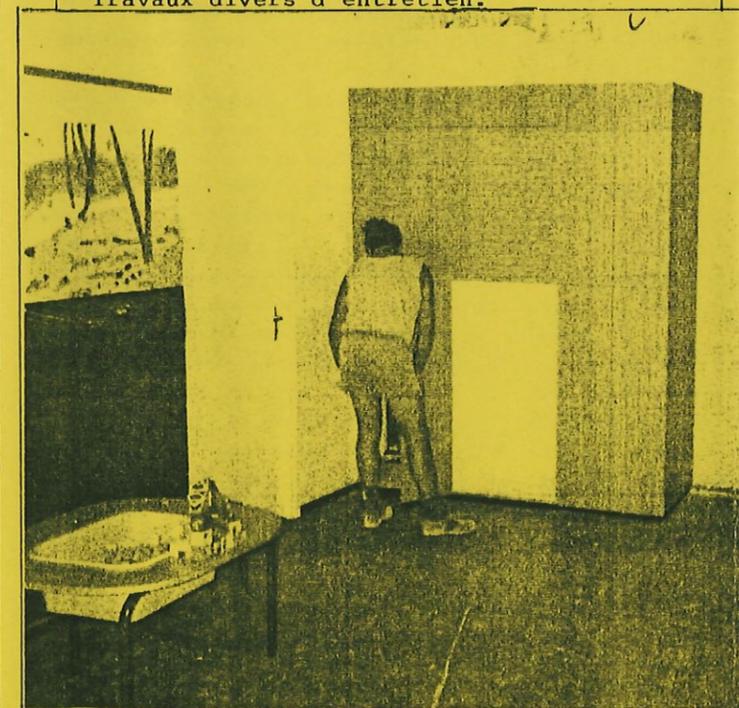
Ecole Maternelle :

- Peinture du couloir de l'école maternelle.
- Aménagements divers : mise en place d'étagères, petites réparations.
- Vernissage et mise en place des 14 lits superposés.
- Fabrication d'un meuble "coin cuisine" en bois mélaminé avec évacuation forcée extérieure.
- Fabrication d'un placard à portes à glissières d'un volume double de l'ancienne armoire à "3 pattes" servant au rangement du matériel pédagogique.
- Remplacement d'un radiateur électrique.
- Réparation des jeux extérieurs et entretien par une couche de lasure.

Ecole Primaire :

- Travaux divers d'entretien.

Le placard
à portes
coulissantes
construit
par l'équipe
municipale.



Le meuble "coin cuisine" de l'école maternelle construit par l'équipe municipale avec l'aide financière des parents d'élèves.

Le traçage des jeux à l'école primaire.



Festivités :

- L'importance donnée dans le temps aux festivités locales a amené, cette année, la Mairie à suspendre tous les travaux en cours de manière à permettre à l'équipe municipale de faire face aux sollicitations et aux tâches multiples découlant de ces fêtes :

- Transport, mise en place et rangement du matériel après chaque manifestation.

- Entretien, nettoyage, remise en ordre des lieux, la plupart du temps jusqu'à des heures très avancées de la nuit.

Le rôle en coulisse discret de l'équipe municipale dans le bon déroulement des festivités se doit d'être souligné et faire l'objet de nos remerciements.

CCFF

Nous connaissons tous le rôle tenu par la Commission Communale des Feux de Forêt dans la prévention des incendies.

Cette année encore, ce noyau de volontaires a participé à notre sensibilisation et notre information préventive.

Le Conseil Général du VAR a tenu tout récemment à réaffirmer et à reconnaître cette mission essentielle et à donner à ces groupes les moyens d'agir de manière plus efficace encore.

Notre Député et Vice Président du Conseil Général avait réuni pour cela, à LA ROQUEBRUSSANNE, les Maires et les responsables des C.C.F.F. concernés.

SAINTE-ANASTASIE a donc, à cette occasion, reçu une magnifique moto-pompe destinée à former en particulier les résidents des zones à risques disposant d'une piscine. Cette campagne d'information est destinée à inciter ces propriétaires ou locataires à faire l'acquisition d'une moto-pompe thermique de type équivalent à celui présenté.

Seule une telle pompe autonome est en effet susceptible d'être utilisée en cas d'incendie.

VENTE D'OUTILLAGE

Dorénavant le camion-magasin spécialisé dans la vente d'outillage et de petit matériel stationnera Place de la Gare.

En effet, l'emplacement actuellement affecté à cette activité sur la chaussée (devant la Coopérative Vinicole) s'est avéré trop étroit et dangereux pour les usagers.



Le samedi 4 septembre, ce matériel était remis officiellement à notre Comité Communal en présence de plusieurs Adjointes et Conseillers Municipaux. Après que le Maire ait en quelques mots remercié chacun pour son dévouement et son rôle actif dans le domaine de la prévention, M. Lucien REMY, Président du C.C.F.F. et de la Commission Communale de Sécurité, soulignait une nouvelle fois l'importance et la nécessité de la prévention contre les incendies. Voici quelques extraits de son intervention :

"Notre rôle à nous C.C.F.F. consiste essentiellement à prévenir les sinistres mais s'il le faut à les combattre dès leur apparition, ce qui d'ailleurs est arrivé plusieurs fois... la lutte contre les incendies étant, elle, réservée aux professionnels, c'est à dire aux Pompiers... En ce qui concerne les moyens matériels, nous sommes à présent très bien pourvus. Bien sûr, il y aura toujours quelques améliorations à apporter, mais reconnaissez qu'en 1988 il n'y avait rien... Quand je dis rien, cela est bien sûr inexact... Il y avait l'esprit et la volonté de protéger la forêt.

Sachons continuer dans cette direction.

J'insiste enfin sur la définition précise de notre rôle qui est de prévoir, avertir, aider et guider, puis de nous mettre à la disposition des Pompiers dès leur arrivée."

CONTRAT EMPLOI SOLIDARITE

La Mairie recherche un Agent d'Entretien dans le cadre d'un Contrat Emploi Solidarité.

Condition : être inscrit comme demandeur d'emploi depuis 1 an.

LA VIE AU VILLAGE

VENDREDI LYRIQUE

Quelques-uns des chanteurs que nos vœux accompagnent pour une belle carrière dans un cercle si exigeant

La salle polyvalente accueillait le 27 août les élèves du stage international de VINS SUR CARAMY.

Une vingtaine de chanteurs encadrés par Véra NIKOLOVA et Michel ZEVACO nous ont offert une soirée de qualité en interprétant, devant un public de mélomanes, des airs d'opéra, d'opérette et de mélodies célèbres.

Des oeuvres difficiles de MOZART, ROSSINI, MONTEVERDI, VERDI, interprétées avec talent par de splendides voix magnifiquement accompagnées au piano par Anne-Marie PODEVIN et Olivier DAURAT.

KERMESSE PAROISSIALE

La paroisse de SAINTE-ANASTASIE, BESSE et FLASSANS, animée par le Père ANDREZ, a organisé sa kermesse annuelle le dimanche 29 août sur les bords du lac de BESSE.

Après un apéritif auquel ont assisté de nombreux paroissiens et personnalités, chacun participait dans la bonne humeur aux activités proposées.

Parmi les organisateurs, remercions tout particulièrement Mesdames NADAL, BOCQUET, VERNAY, LE VAGUERESSE, HIRIBARNE.

BAPTEME RELIGIEUX

Le dimanche 15 août, le Père ANDREZ a baptisé Mathieu, fils de Monsieur et Madame PENSIER.

Un lunch regroupant de nombreux amis était ensuite servi à la salle polyvalente.

Nous accompagnons Mathieu de tous nos vœux et présentons toutes nos félicitations aux parents et grand-parents dont naturellement Monsieur et Madame Lucien SAUZEDE.